



# Règlement de la course et de l'événement

## Vent D-Gaume - 02 mai 2020

### Vallée de Rabais - Virton



## 1 : Le radeau

Chaque radeau doit répondre à différentes caractéristiques, le planning de la journée prévoit un moment avant la course où les radeaux en compétition seront contrôlés, en vue d'être homologués, et d'ainsi recevoir leur numéro (à attacher sur le radeau).

- Le radeau doit mesurer au maximum 2,5m de large, 2,5m de long et 2,5m de haut.
- Le radeau doit posséder un mat de minimum 1m de haut (le mat sert à attacher le numéro du radeau).
- Une voile peut être placée sur le mat si l'équipe le désire.
- Le radeau doit être entièrement construit et conçu par vos soins. Les mécanismes sont autorisés tant qu'ils ne sont pas automatisés.  
Vous pouvez utiliser des matériaux de récupération, tant que vos réalisations sont 100% écologiques.  
Vous ne pouvez pas utiliser comme moyen de flottaison des embarcations "préfabriquées" : barques, kayaks, canoés,...
- Les seuls moyens de propulsion autorisés sont: le vent, les mécanismes actionnés par l'homme, l'homme lui-même.
- A la fin de la course, chaque équipe doit récupérer son radeau et repartir avec. Les abandons de radeaux sur le lac, dans le lac ou autre part dans la nature ne sont pas autorisés.
- Votre radeau ne peut en aucun cas constituer une menace pour vous et les autres participants (éléments de décoration dangereux, morceaux pointus ou coupants qui dépassent,...).
- Lorsqu'un radeau a été homologué (il a reçu son numéro) il est interdit de le modifier (hormis réparations).
- Pour des raisons de sécurité, les personnes ne sachant pas nager ne peuvent participer à la course.

## 2 : La course

- Il ne peut y avoir au maximum que 4 personnes en même temps sur un radeau.
- Le **port du gilet de sauvetage est obligatoire** pour toute personne sur un radeau.
- La baignade est interdite.
- Conséquence de la baignade interdite: il est interdit de nager dans l'eau pour faire avancer le radeau.  
Les joueurs peuvent faire avancer le radeau avec leurs bras ou leurs jambes pour autant que le reste du corps soit hors de l'eau.
- Un parcours sera tracé sur le lac grâce à des bouées. L'équipe qui fera le plus de tours au terme des 3h de course gagnera.
- Un joueur ne peut en aucun cas toucher le radeau d'une autre équipe, sauf accord préalable, pour le pousser ou commettre un acte "anti fair-play". Par contre, plusieurs radeaux peuvent sans problème se toucher, entrer en collision, se remorquer,...

- Il est interdit de jeter des projectiles depuis ou vers un radeau, depuis ou vers le quai.
- La courtoisie entre participants est de rigueur.
- Seuls les membres d'une équipe peuvent naviguer avec le radeau de l'équipe. Il est, par conséquent, interdit de passer sur le radeau d'une autre équipe.  
Par extension, si votre équipe possède plusieurs radeaux, il est interdit de voyager entre les radeaux lorsqu'ils sont sur l'eau.
- Si un participant tombe à l'eau, le radeau ne pourra plus avancer tant que le participant ne sera pas remonté sur le radeau.

### **3 : Les alentours (Attention ! Cette année, objectif zéro déchet !)**

- Cette année, aucune poubelle ne sera prévue. L'événement sera zéro déchet, il vous sera donc demandé de repartir avec les vôtres ou tout simplement de ne pas en créer.
- Les emplacements des équipes devront être rendus dans le même état qu'ils étaient lorsqu'ils ont été prêtés (**propres** et exempts de toute construction).  
**Une caution de propreté sera d'application cette année, nous comptons donc sur vous pour la réussite de notre défi zéro déchet.**
- Les participants n'ont pas accès aux infrastructures d'Ourthe-et-Somme (sauf si vous consommez chez eux), ni aux structures et habitations avoisinantes.
- Des toilettes sont prévues pour tous les petits et gros besoins, inutile donc d'aller autre part.

### **4 : Le global**

- Les animateurs sont responsables d'eux-mêmes et de leurs animés. Le responsable du groupe assumera les actions du groupe en cas de problèmes.
- Les actes stupides et irréfléchis n'auront pas leur place.
- La consommation d'alcool est interdite en-dessous de 16 ans, la bière ne sera pas servie par le bar aux personnes sous cette limite d'âge.
- Toutes les boissons alcoolisées (sauf la bière vendue au bar), et principalement les alcools forts ainsi que les produits psychotropes sont interdits sur les lieux de l'événement durant toute la durée de celui-ci.  
Toute personne sous l'emprise évidente d'un de ceux-ci sera exclue de l'événement et sa participation ne sera pas remboursée.
- Les Unités scoutes de Virton et de Villers (les organisateurs), se réservent le droit de renvoyer de l'événement toute personne / tout groupe nuisant au bon déroulement de celui-ci, et si besoin est, de signaler les faits aux forces de police présentes sur place.  
Aucun remboursement ne sera possible.  
En cas de délit majeur, les Unités scoutes de Virton et Villers se donnent le droit de rapporter les faits à la Fédération compétente et / ou, le cas échéant, de lancer des poursuites judiciaires.

*Signature de l'animateur responsable du groupe :*